Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Partage apres vente

Par ttessaouira

bonjour,
mon ex et moi avons vendu une maison en septembre, entièrement financée par moi (maison et terrain,c'est malin....),et depuis ce temps, il ne signe pas le partage, bien qu'il lui ait été proposé ce qu'il "exigeait",(a savoir 18000 euros et moi 52000,tres peu par rapport a ce que ça m'a couté, mais pour s'en débarasser au plus vite)),malgré mail, coups de fils, LRAR du notaire,;il a reçu ce papier a signer a son domicile, comme moi qui l'ai renvoyté signé aussitot, mais lui ne donne plus signe de vie, hormis l'accusé de reception donc il n'est....pas mort!!! je précise qu'il a signé la vente,...
y aurait il une jurisprudence? merci!!